SOCIETE GENERALE
Private Banking

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

# OBJECTIF PERFORMANCE (PEA)

FIA soumis au droit français

SG 29 HAUSSMANN (Groupe SOCIETE GENERALE)
FR0010905356

https://sg29haussmann.societegenerale.fr.
Appelez le 01 58 98 89 11 pour de plus amples informations
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SG 29 HAUSSMANN en ce qui concerne ce document d'informations clés.
SG 29 HAUSSMANN est agréée en France sous le n°GP-06000029 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 16/06/2023

## En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG).

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

L'objectif de gestion du Fonds est de participer à l'évolution des marchés financiers à travers une exposition à une allocation d'actifs diversifiés (ci-après « l'allocation ») en termes de risque et de secteur géographique. L'allocation sera composée d'un portefeuille d'OPCVM diversifié (ci-après le « panier d'OPC ») dans plusieurs classes d'actifs (les actions et les obligations) et sera réalisée sur les conseils de CM-CIC Gestion.

Le Fonds a pour objectif de reproduire la performance d'un panier d'OPCVM à la hausse comme à la baisse. Aucun indicateur n'est pertinent au regard des techniques de gestion utilisées. Bien que le FIA ne soit pas un OPC monétaire, l'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance du FIA est l'EuroSTR capitalisé.

L'indice EuroSTR est le taux moyen des opérations au jour le jour sur le marché interbancaire en euro. Il reflète le coût d'emprunt au jour le jour des banques situées dans la zone euro. L'€STR est publié par la Banque Centrale Européenne et, la méthode de calcul est définie et décrite dans les politiques et méthodologies €STR disponibles sur le site :
https://www.ecb.europa.eu/paym/interest_rate_benchmarks/WG_euro_risk-free_rates/shared/pdf/ecb.ESTER_methodology_and_policies.en.pdf.
La Banque Centrale Européenne revoit les politiques et la méthodologie €STR et publie un rapport chaque année.
La Banque Centrale Européenne est l'administrateur de l'€STR et est responsable de la fourniture du taux de l'€STR. L'€STR est fondé uniquement sur des transactions d'emprunt dénommées en euro et conclues avec des contreparties financières, transactions faisant l'objet d'un reporting auprès de la Banque Centrale Européenne conformément à la Réglementation (EU) No 1333/2014 concernant les statistiques sur les marchés monétaires.
Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

La comparaison avec l'indicateur de référence ne peut qu'être indicative. Le porteur de parts du FIA sera néanmoins en mesure de comparer ex-post la performance de son investissement dans le FIA par rapport à la performance qu'il aurait obtenu au travers d'un investissement direct dans cet indicateur qui correspond au taux sans risque. En vue de réaliser son objectif de gestion, le Fonds aura recours à des swaps de performance négociés de gré à gré consistant à échanger à terme la performance des titres à l'actif du Fonds contre la performance du panier d'OPCVM. Le Fonds est ouvert à tout souscripteur et est plus particulièrement destiné aux clients de la gestion sous mandat de CM-CIC. La devise de la part est l'Euro (EUR).

Instruments financiers investis : IFT, actions internationales, parts et/ou actions d'OPCVM.

Politique de dividendes : Les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

Valeur liquidative hebdomadaire : La valeur liquidative est datée du vendredi, ou si ce jour n'est pas un jour ouvré, le jour ouvré précédent. Elle est calculée le mercredi suivant, ou si ce jour n'est pas un jour ouvré, le jour ouvré suivant.Un jour ouvré est défini comme un jour qui n'est pas un jour férié au sens du Code du travail français, qui n'est pas un jour de solidarité au sens de la loi 2004-626 du 30 juin 2004 modifiée, qui n'est pas un jour de fermeture des banques au Luxembourg et à Paris et qui n'est pas un jour de fermeture des marchés Euronext à Paris.

Souscriptions/Rachats : Les ordres de souscriptions et de rachats doivent parvenir au Département des Titres et de la Bourse de la Société Générale au plus tard à 10h00 (heure de Paris) deux jours ouvrés précédents la date d'exécution des ordres (la date de réception des ordres). Ils seront exécutés chaque vendredi ou si ce jour n'est pas un jour ouvré le jour ouvré précédent. Néanmoins, la date d'exécution des ordres pourra être reportée au jour ouvré suivant si la valeur liquidative du fonds ne peut être déterminé en raison d'un évènement de quelque nature que ce soit affectant l'un des OPCVM sous-jacents du swap de performance.

Le FCP réinvestit les sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées).

Type d'investisseurs visés : Cette part de fonds est ouverte à tout souscripteur.

Recommandation : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Dépositaire : Société Générale

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris.

La valeur d'actif nette du fonds est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :

| 1 | **2** | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de SG 29 Haussmann à vous payer en soit affectée.
L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :
Risque de contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.
Risque de crédit : Risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

### Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée.

**Période de détention recommandée : 3 ans**
**Investissement : 10 000 €**

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---|---|---|---|
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Scénario de tension | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 560 € | 6 560 € |
| | Rendement annuel moyen | -14.40% | -13.09 % |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 870 € | 8 430 € |
| | Rendement annuel moyen | -11.27% | -5.52% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 490 € | 9 440 € |
| | Rendement annuel moyen | -5.09% | -1.89% |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 220 € | 9 850 € |
| | Rendement annuel moyen | 2.22% | -0.51% |

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2017 et mars 2020.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre juin 2019 et juin 2022.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2013 et mars 2016.

## Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 € | Si vous sortez après | |
|---|---|---|
| | 1 an | 5 ans |
| Coûts totaux | 538 € | 621 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 5.40% | 2.13% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.24% avant déduction des coûts et de -1.89% après cette déduction.

### COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an. | |
|---|---|---|
| Coûts d'entrée | 5.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. | 500 € |
| Coûts de sortie | 0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| **Coûts récurrents prélevés chaque année** | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0.40% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 38 € |
| Coûts de transaction | 0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 0 € |
| **Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions** | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet : https://sg29haussmann.societegenerale.fr.

## Autres informations pertinentes

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris.